



VILLE DE
Sainte-Catherine

EXTRAIT du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 00, à l'hôtel de ville, sis au 5465, boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine, sous la présidence de M. Sylvain Bouchard, maire.

Sont présents :

M. Sylvain Bouchard, maire
M^{me} Amélie Côté, conseillère
M. Martin Gélinas, conseiller
M^{me} Annick Latour, conseillère
M^{me} Marie Levert, conseillère
M^{me} Judith Bujold, conseillère
M^{me} France Gendron, conseillère

Sont également présentes :

M^{me} Marie-Josée Halpin, directrice générale
M^{me} Laurence-Thalie Oberson, directrice générale adjointe
M^e Audrey-Maude Parisien, greffière
M^{me} Annie Lo, trésorière

346-11-25 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS - FIN 2025 ET ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* édictant que le conseil municipal désigne, pour la période qu'il détermine, un(e) élu(e) comme maire suppléant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de pourvoir à la nomination des maires suppléants pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026.

Il est proposé par: M^{me} la conseillère Marie Levert
Appuyé par: M^{me} la conseillère Annick Latour
Et il est résolu à l'unanimité:

DE DÉSIGNER les élus(es) au poste de maire suppléant aux périodes ci-dessous mentionnées soit:

ÉLU(E)	DISTRICT	PÉRIODE
Marie Levert	5	12 novembre au 30 novembre 2025
Annick Latour	3	1er décembre au 31 décembre 2025
Martin Gélinas	2	1er janvier au 28 février 2026
Annick Latour	3	1er mars au 30 avril 2026
Marie Levert	5	1er mai au 30 juin 2026
Martin Gélinas	2	1er juillet au 31 août 2026
Annick Latour	3	1er septembre au 31 octobre 2026
Marie Levert	5	1er novembre au 31 décembre 2026

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, CE 12 novembre 2025



AUDREY-MAUDE PARISIEN, NOTAIRE
GREFFIÈRE